

LETTRE D'INFOS DE COURCHEVEL



VISITE DU JURY NATIONAL DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS À COURCHEVEL, LE 29 JUILLET 2025

ÉDITO

Chères Courchevelloises, Chers Courchevellois,

La commune de Courchevel connaît en cette fin d'année plusieurs évolutions. Le 9 septembre 2025, le conseil municipal a approuvé le principe de création d'une Société d'Économie Mixte Locale (SEML) afin de préserver le rôle de la collectivité dans la gestion du domaine skiable. Cette décision fait suite à la transformation, cet été, de la Société des Trois Vallées en société anonyme (SA), qui ne permet plus la représentation directe des élu(e)s locaux(ales) dans les instances. La SEML constitue un outil de gestion adapté, associant des partenaires publics et privés, et permettant notamment à la commune de répondre aux procédures de délégation de service public. En cas d'attribution, la commune retrouverait un poids dans l'orientation et le développement de la station.

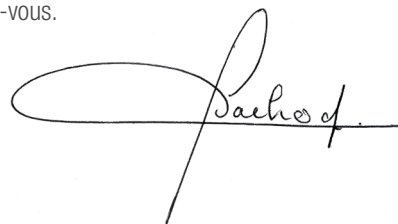
Le 18 septembre 2025, Courchevel a obtenu la 4^e fleur du label national Villes et Villages Fleuris. Cette distinction, décernée par le Conseil national du label, reconnaît les démarches menées en faveur de l'environnement et de la transition écologique, de la qualité du cadre de vie et de l'accueil. La commune devient ainsi la troisième station de montagne française à recevoir cette reconnaissance, qui compte désormais 109 communes labellisées au niveau national.

Le ministère du Logement a publié, le 5 septembre 2025, un arrêté actualisant le zonage des territoires selon le degré de tension du marché immobilier. La commune de Courchevel figure désormais parmi celles classées en « zone tendue » dite A. Ce reclassement, demandé dès 2024 par plusieurs communes de Savoie, dont Courchevel, auprès du préfet et du ministre chargé du Logement, permet de tenir compte des besoins identifiés localement. Il ouvre la possibilité de diversifier l'offre de logements.

Enfin, la commune participera au recensement de la population organisé par l'INSEE du 15 janvier au 14 février 2026. Cette opération statistique nationale est obligatoire et essentielle, car elle permet d'adapter les politiques publiques aux besoins des territoires.

Au nom de la commune, je vous souhaite un bel automne et un bon début de saison en espérant que la neige sera au rendez-vous.

**Le maire de Courchevel,
Jean-Yves Pachod.**



Sommaire

Réhabilitations à Saint-Jean et à Champétiel : deux projets livrés	2
Sensibilisation à l'usage des armoires incendie à La Nouvaz	2
Le recensement de la population, une démarche essentielle	3
La commune se tourne vers une Société d'Économie Mixte Locale (SEML)	3
Reclassement en zone tendue : une annonce essentielle pour la commune	3
Les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école	4
L'Association des parents d'élèves (APE)	4
Retour sur le cinquième forum des associations	5
Médiathèque : un automne entre jeux, culture et numérique	5
L'atlas de la biodiversité communale	6
Courchevel obtient la quatrième fleur du label Villes et Villages Fleuris	7
Tribunes d'expression	7
Calendrier des événements, animations et état civil	8

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Yves PACHOD

ADJOINTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

Manon LAZZARONI

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Agathe DE SAUVERZAC

RÉDACTION

Éthel BONNET-LAVERGE, Émeline CHERRIER,
Marion CLASTRES, Agathe DE SAUVERZAC,
Célestin GEORG-MONNIER et Evan PELISSIER.

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Courchevel, Un Duo, Insee, Vadim MOLIN,
Courchevel Tourisme

MISE EN PAGE : Célestin GEORG-MONNIER

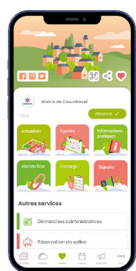
PARUTION : AUTOMNE 2025

TIRAGE : 2700 ex.

IMPRIMERIE : l'Edelweiss

DISTRIBUTION : ESAT Albertville

Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable
avec des encres végétales.
Faites le tri, ce bulletin est recyclable !



POUR SUIVRE TOUTE
L'ACTU EN DIRECT,
TÉLÉCHARGEZ **ILLIWAP**,
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

Réhabilitations à Saint-Jean et à Champétel : deux projets livrés

Deux chantiers portés par la commune ont été réceptionnés cet été : le local des chasseurs à Saint-Jean et les logements communaux de l’ancienne école de Champétel.

À Saint-Jean, les anciens garages municipaux de La Perrière ont été réhabilités afin d’accueillir l’Association Communale de Chasse Agréée. Les travaux ont débuté en juillet pour un local de 23 m², réceptionné le 4 septembre. La remise des clés aux membres de l’association a eu lieu le 8 septembre.

Montant des travaux : 50 414 € HT.

À Champétel, l’ancienne école a été transformée en quatre logements destinés aux agents de la commune, saisonniers ou permanents. Le chantier, ouvert le 6 janvier, a été réceptionné le 23 juillet. Il reste quelques ajustements à finaliser (peintures, parois de douche, raccordement fibre).

Les travaux ont porté sur la démolition intérieure, l’aménagement complet des logements (cloisons, ventilation, plomberie, électricité, menuiseries, balcons en bois) et la mise en conformité des équipements (chauffage, fibre, télévision).

Les logements vont de 30 à 51 m², dont deux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Montant des travaux : 304 448,58 € HT.



LOCAL DES CHASSEURS À SAINT-JEAN



Sensibilisation à l’usage des armoires incendie à La Nouvaz

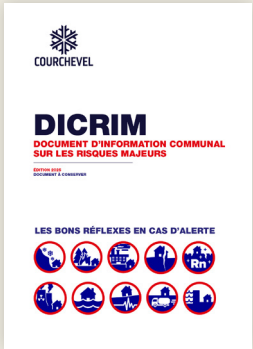
Le samedi 9 août, une action de sensibilisation à l’utilisation du matériel des armoires incendie a été menée à La Nouvaz par les pompiers du centre de secours de Courchevel, en présence de résident(e)s du hameau.

Organisée en lien avec les services de la commune, cette intervention visait à rappeler les règles de prudence en matière de prévention des incendies et à familiariser les habitant(e)s avec le fonctionnement des équipements installés dans les armoires incendie. Les Services techniques de la mairie étaient présents pour exposer les objectifs du déploiement de ces dispositifs, les coûts associés ainsi que les démarches entreprises dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l’Incendie (DECI).

- Les échanges ont permis d’aborder plusieurs points :
- les mesures de prévention à domicile (ramonage, entretien des installations électriques et gaz, détecteurs de fumée) ;
 - les principes de développement d’un incendie et la dangerosité des fumées ;
 - les bons réflexes en cas d’alerte (évacuation, fermeture des ouvrants, appel des secours) ;
 - et les consignes liées à l’usage du matériel d’intervention.

L’atelier s’est conclu par un exercice pratique simulant un feu d’habitation généralisé, suivi d’un débriefing. Une quinzaine de résident(e)s ont participé à cette session.

Une nouvelle action est envisagée au second semestre à Villarnard.



LE DICRIM, DISPONIBLE À LA MAIRIE

Le Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), récemment mis à jour, est désormais disponible en version papier à l’accueil de la mairie.

Ce document recense les principaux risques naturels et technologiques identifiés sur le territoire communal, détaille les consignes à suivre en cas d’alerte, et complète les actions de prévention menées par la collectivité, comme la sensibilisation à l’usage des armoires incendie.

Le DICRIM, en français et en anglais, est consultable en ligne sur www.mairie-courchevel.com et en libre accès à la mairie.

Le recensement de la population, une démarche essentielle

En janvier 2026, la commune de Courchevel participera au recensement de la population, organisé par l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cette opération statistique nationale permet de connaître le nombre d’habitant(e)s et leurs caractéristiques (âge, profession, conditions de logement). Les résultats servent à ajuster les politiques publiques : financement des équipements scolaires, développement des services de santé, aménagement des infrastructures locales.

Le dispositif varie selon la taille des communes. Dans celles de plus de 10 000 habitant(e)s, une partie de la population est recensée chaque année. Dans les communes de moins de 10 000 habitant(e)s, comme la nôtre, le recensement est exhaustif et n’a lieu que tous les cinq ans.

Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Des agents spécialement chargés du recensement, recrutés par la mairie et munis d’une carte officielle, passeront dans chaque foyer. Deux possibilités s’offriront aux habitant(e)s : remplir les questionnaires en ligne sur le site sécurisé de l’INSEE (www.le-recensement-et-moi.fr) ou, si nécessaire, compléter les formulaires papier remis par l’agent.

La participation de chacun(e) est obligatoire, mais aussi déterminante. Plus les données recueillies sont exactes, plus elles permettent à notre commune de bénéficier des moyens adaptés à ses besoins actuels et futurs.

La commune de Courchevel se tourne vers une Société d’Économie Mixte Locale (SEML) afin de préserver son rôle dans la gestion du domaine skiable

Lors du conseil municipal du 9 septembre 2025, les élu(e)s ont approuvé le principe de création d’une SEML pour l’exploitation des remontées mécaniques et des pistes de la vallée de Courchevel.

Jusqu’ici, la gestion relevait de la Société des Trois Vallées (S3V), fondée en 2000 comme une société d’économie mixte, avec des capitaux publics majoritaires (département de la Savoie et communes) et une participation privée avoisinant 40 %. Ce modèle permettait aux élu(e)s locaux(ales) de siéger dans les instances. Mais, le 15 juillet dernier, après que le département de la Savoie a eu décidé de retirer ses actions*, la S3V a changé de statut pour devenir une société anonyme (SA). Relevant désormais du droit privé, la SA ne garantit plus la présence des élu(e)s municipaux(ales) dans sa gouvernance, excluant ainsi la commune des décisions stratégiques.

Pour préserver son rôle dans la gestion de l’avenir de station, Courchevel a engagé une réflexion sur un outil de gestion autonome. La création d’une SEML – spécifiquement contrôlée par la collectivité avec des partenaires publics et privés – apparaît comme une solution. Elle permettrait notamment à Courchevel de se porter candidate aux délégations de service public pour l’exploitation du domaine skiable et de l’ascenseur valléen Bozel-Courchevel. En cas d’attribution, la commune retrouverait un poids dans l’orientation et le développement de la station. En parallèle, d’autres solutions de gestion sont étudiées avec le département de la Savoie.

**La délibération du département de la Savoie, prise à cet effet, fait l’objet d’un recours par la commune.*



L’AGENT RECENSEUR EST RECRUTÉ PAR LA MAIRIE. VOUS POUVEZ LE RECONNAÎTRE GRÂCE À SA CARTE TRICOLERE SIGNÉE PAR LE MAIRE.

Reclassement en zone tendue : une annonce essentielle pour la commune

Le ministère du Logement a publié, le 5 septembre 2025, un arrêté actualisant le zonage des territoires selon le degré de tension du marché immobilier.

« Il permet le reclassement d’environ 450 communes dont plus de la moitié seront désormais reconnues comme tendues. »*

La commune de Courchevel figure parmi celles qui intègrent ce classement en « zone tendue » dite A.

Cette évolution tient compte des besoins spécifiques identifiés localement. Dès 2024, des démarches avaient été entreprises auprès du préfet de Savoie et du ministre chargé du Logement afin de soutenir les demandes de révision formulées par plusieurs communes de Savoie.

« Ces reclassements offrent aux territoires concernés l’opportunité de diversifier leur offre de logements en produisant des logements locatifs intermédiaires, ce qui leur permet d’accompagner et d’anticiper les dynamiques de développement, dans des zones ayant un fort potentiel de créations d’emplois par exemple, comme le secteur de Dunkerque ou les Alpes en perspective des JOP 2030. »*

Ces mesures devraient également permettre d’accompagner les familles, les jeunes actifs et l’ensemble des foyers confrontés à la difficulté de se loger dans la commune.

**Courrier de Madame Valérie Létard, ministre chargée du Logement en France, en date du 6 septembre 2025.*



RENTREÉ DES CLASSES 2025,
GROUPE SCOLAIRE,
COURCHEVEL LE PRAZ

RAPPEL

Comme annoncé dans le journal de l'été, un guide pratique des écoliers destiné à accompagner les familles dans toutes les étapes de la vie scolaire est disponible en mairie, à la demande.

Les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école

Le lundi 1^{er} septembre 2025, à 8 h 35, les élèves de la commune se sont retrouvés dans les cours de récréation de leurs écoles pour la rentrée, coup d'envoi officiel d'une nouvelle année scolaire.

Cette rentrée a concerné **cent cinquante-quatre élèves** répartis entre les deux établissements de la commune : l'école maternelle de Courchevel 1850 et le groupe scolaire du Praz, accueillant à la fois les plus jeunes et les élèves de l'élémentaire. En tout, **neuf classes** sont animées par **huit professeurs**. Au Praz : Ferdinand BENOIT, directeur, Sophie BAZIN-MALAVAL, Laurette PICHON, Bénédicte POENSIN, Fanny CORNU pour l'école élémentaire, ainsi que Line BERTON, directrice et Caroline ZAMBONI pour l'école maternelle. Sans oublier, Elsa NODET, directrice de l'école maternelle de Courchevel 1850. En hiver, une **cinquantaine d'élèves saisonniers** viennent compléter les effectifs des classes.

Pendant les vacances d'été, de nombreux petits travaux ont été réalisés pour améliorer le confort et les conditions d'accueil : création d'une réserve, adaptation des sanitaires adultes aux personnes à mobilité réduite, entretien des menuiseries et de la plomberie.

Il est à noter que le budget pour l'achat des fournitures scolaires a augmenté de **51 € à 60 € par élève**.

154

ÉLÈVES
répartis entre
2 établissements

9
CLASSES

50

ÉLÈVES
saisonniers en hiver

8
PROFESSEUR(E)S



Retour sur le cinquième forum des associations

Le forum des associations s'est tenu le dimanche 14 septembre sur le parvis de l'Alpinium. Quatorze associations locales étaient présentes pour accueillir habitant(e)s et visiteurs, pour leur permettre de découvrir le tissu associatif de Courchevel.

Comme chaque année depuis cinq ans, ce forum permet aux associations de mettre en lumière leurs activités, de favoriser les adhésions et le recrutement de bénévoles. Les participants se sont réunis dès 9 h 30 pour partager le traditionnel café-bugnes, organisé par l'association des bénévoles de Courchevel.

La matinée a été animée par plusieurs activités ludiques et sportives : escalade, pêche, tir au but en hockey, démonstration de danse ou encore initiation à la carabine laser.

Avec plus de quarante associations locales actives tout au long de l'année, la vie associative de Courchevel reste un moteur essentiel de rencontres, d'animations et de partage entre citoyennes et citoyens.

L'Association des parents d'élèves (APE)

Depuis 2019, l'association des parents d'élèves des écoles de Courchevel, composée d'une dizaine de mamans bénévoles, a pour objectif principal l'organisation de la kermesse de fin d'année scolaire.

Cet événement a lieu chaque année, en juin, après le spectacle annuel des enfants avec leurs enseignants.

La kermesse, proposant notamment un concert de musique live, des animations et jeux pour les enfants, se tient dans le bâtiment du K120.

« L'association est une petite structure animée par des parents bénévoles, qui mène des actions simples, mais porteuses de sens. Elle a pour objectif de soutenir les activités scolaires, de renforcer le lien entre les familles et l'école, et de favoriser le vivre-ensemble. Dans ce cadre, nous préparons tous les ans avec enthousiasme, et ce depuis quatre ans, une kermesse de fin d'année en juin, un moment festif et convivial réunissant enfants, parents et enseignants, autour de jeux, de rires

et de musique. L'organisation de cette kermesse a été l'élément déclencheur pour la création de l'association. Nous avons en effet tous en mémoire de bons souvenirs des kermesses de notre enfance, et souhaitons que nos enfants puissent bénéficier d'une fête pour clore l'année. Le fait que les enseignants aient accepté d'organiser et d'accueillir leurs spectacles de fin d'année à cet événement lui donne une belle envergure, et en fait une fête collective, pleine de partage », indique Esther DUPAIN, présidente de l'association.

« La buvette et la restauration mises en place à l'occasion de la kermesse permettent de récolter des fonds destinés à financer la kermesse de l'année suivante. En complément, nous organisons chaque hiver, au mois de janvier, une vente d'objets (tabliers, torchons, sous-mains, etc.) décorés de dessins réalisés par les enfants. Cette action apporte un financement supplémentaire pour l'organisation de la kermesse », ajoute Émilie ROUGEMONT, vice-présidente de l'association.



LES MEMBRES DU BUREAU

L'APE accueille avec plaisir toute personne souhaitant s'investir bénévolement. Merci de vous faire connaître auprès de :

ESTHER DUPAIN,
Présidente

ÉMILIE ROUGEMONT,
Vice-présidente

apecourchevel@outlook.fr

Médiathèque : un automne entre jeux, culture et numérique

Pour l'automne, la médiathèque de Courchevel reste ouverte et propose un programme d'animations culturelles variées. Les usagers pourront également retrouver un accès élargi à une nouvelle offre de contenus culturels numériques et à l'espace ludothèque récemment rénové.

Complètement repensée, la ludothèque dispose désormais d'un espace indépendant, sans écran, accessible à tous. Les usagers y trouveront plus de 500 jeux de société pour petits et grands, répartis entre un espace famille et adultes et un espace réservé aux jeunes enfants (jeux de construction, de manipulation, puzzles, etc.). L'accompagnement par le ludothécaire permet une découverte adaptée à chacun.

Côté animations, le programme d'octobre (jusqu'au 18) propose des ateliers artistiques (céramique, manga, cuir) et des animations Micro-Folie (musée numérique, réalité virtuelle, Apér'opéra) pour petits et grands. Pendant les vacances de la Toussaint, la programmation sera consacrée au thème de la peur : projections, sélections thématiques, histoires pour frissonner et spectacle vivant *Peureuse Heureuse*.

La médiathèque fermera ses portes le 31 octobre et rouvrira le 2 décembre pour le début de la saison d'hiver.



NOUVELLE LUDOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ

E-MEDI@S : LA CULTURE À PORTÉE DE CLIC

La médiathèque propose désormais l'accès à la plateforme web e-medi@s, un service gratuit pour les abonné(e)s, porté par la direction de la lecture publique de Savoie et de Haute-Savoie.

Ce portail en ligne permet d'accéder à :
→ des livres numériques, livres audio, presse en ligne ;
→ des cours d'autoformation ;
→ films, concerts, spectacles ;
→ une offre culturelle jeunesse : dessins animés, jeux, comptines, etc.

Une extension numérique des services de la médiathèque, accessible à tout moment.

Plus d'infos : renseignements auprès de l'équipe.

L'atlas de la biodiversité communale

En 2022, la commune de Courchevel a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Office français de la biodiversité pour initier son premier atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce dispositif national vise à accompagner les collectivités dans la connaissance, la valorisation et la préservation de leur patrimoine naturel.

Ce document a pour objectif de :

→ mieux identifier les enjeux spécifiques et la biodiversité sur le territoire de la commune ;

→ sensibiliser et mobiliser les élu(e)s, les acteur(trice)s socio-économiques et les citoyen(ne)s à la biodiversité ;

→ faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales notamment, par l'utilisation de ces connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (document d'urbanisme).

En coordination avec le Parc national de la Vanoise, les inventaires réalisés ont porté sur les espèces faunistiques et floristiques peu ou mal documentées jusqu'alors, notamment les espèces dites « parapluie ». Ces dernières, en raison de leurs exigences écologiques élevées (en termes d'habitat, d'alimentation ou d'espace), sont particulièrement sensibles aux altérations de leur milieu. Ainsi, leur préservation assure également celle des autres espèces partageant le même habitat.

L'inventaire a permis de définir un plan d'action post-ABC qui renforcera cette démarche de préservation de la biodiversité avec les autres actrices et acteurs environnementaux du territoire.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE NOTRE TERRITOIRE

Le projet a réuni une équipe de spécialistes sur les habitats et les différentes espèces étudiées : flores protégées et espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), aigle royal, bourdons, libellules et amphibiens, papillons et chauves-souris, pics et petites chouettes de montagnes.

6
INVENTAIRES

1 650
OBSERVATIONS

510
ESPÈCES

58
HABITATS DIFFÉRENTS

Ces résultats permettent de mettre en avant les espèces et habitats menacés ou protégés (ou les deux) sur la commune, et de connaître leurs enjeux afin d'établir une meilleure gestion environnementale.



*OFB : Office Français de la Biodiversité

L'ABC vise aussi à sensibiliser et à mobiliser les acteur(trice)s du territoire et les citoyen(ne)s. Pour cela, la commune a mis en place des animations et prospections dans les hameaux à la recherche de la renouée du Japon, du bunias d'Orient et du buddléia de David (arbre à papillons). Ces espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) participent à l'érosion de la biodiversité, des sols tels que les berges des torrents ou les chemins et transforment nos paysages.

La commune est également allée à la rencontre de socio-professionnels afin de présenter **douze zones sensibles** qui méritent d'être préservées. Elles regroupent les lacs, les cours d'eau, les zones humides et les prairies et pelouses alpines richement fleuries.

Enfin, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées durant le festival *Les Vogues* afin de renforcer les connaissances des habitant(e)s et de promouvoir la préservation de l'environnement auprès de différents publics. Étude des chants d'oiseaux, création de nichoirs et de mangeoires à oiseaux, observation de papillons nocturnes, observation des chauves-souris et découverte des « plumes des bois » ont été autant d'animations proposées durant cette quinzaine consacrée à la connaissance de la nature qui nous entoure et à la préservation de l'environnement.

Une réunion de présentation des résultats aux habitant(e)s a eu lieu le 30 septembre à l'Alpinium.

Courchevel obtient la quatrième fleur du label Villes et Villages Fleuris



Le 18 septembre 2025, la commune de Courchevel a officiellement obtenu la quatrième fleur du label national Villes et Villages Fleuris, attribuée par le Conseil national du label.

Elle devient ainsi la troisième station de montagne française à recevoir cette distinction, rejoignant les 109 communes actuellement labellisées « 4 fleurs » au niveau national, dont 26 nouvelles cette année.



Le label Villes et Villages Fleuris ne distingue pas seulement la qualité du fleurissement. Il reconnaît un projet de territoire intégrant : la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la gestion raisonnée des ressources, la qualité des espaces publics et la sensibilisation des usagers.

Cette labellisation vient saluer une démarche globale, engagée depuis plusieurs années par les élu(e)s et les agents, en faveur de l'environnement, du cadre de vie et de la qualité de l'accueil sur l'ensemble du territoire communal.

UNE DISTINCTION FONDÉE SUR UNE ÉVALUATION RIGOREUSE

Avant d'obtenir la quatrième fleur, la commune a été évaluée par deux instances :

→ le jury régional Auvergne-Rhône-Alpes, qui a confirmé la qualité du dossier communal,
→ puis le jury national, qui a mené une visite de terrain le 29 juillet dernier.

Composé de trois membres venus respectivement de Nice, de Marne-la-Vallée et de Tourcoing, le jury national a parcouru plusieurs secteurs du territoire, accompagné par des élu(e)s et des agents. L'objectif : observer les réalisations concrètes portées par la commune au regard des différents critères d'évaluation du label.

TRIBUNES D'EXPRESSION

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales régissant l'espace réservé à l'opposition dans les supports de communication municipaux. Alors que l'obligation de prévoir cet espace ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux communes de plus de 3 500 habitant(e)s, la loi NOTRe étend cette obligation aux communes de 1 000 à 3 500 habitant(e)s. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit d'expression sont fixées dans le règlement intérieur du conseil municipal qui a été adopté lors de la séance du 24 novembre 2020.

Lucien CORDEL, Isabelle MONSENEGO et Sophie CRET (Pour Courchevel, traditions et ambitions).

La contribution du groupe Pour Courchevel, traditions et ambitions ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Jean-Marc BELLEVILLE, Claude ALLEMOZ et Béatrice CHEVALLIER (Tous pour Courchevel)

La contribution du groupe Tous pour Courchevel ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Calendrier des événements et animations

OCTOBRE

03/10

LES NUITS DU CINÉMA

Salle de spectacle, Courchevel La Tania

12/10

FÊTE DE LA POMME

K120 et L'Envolée, Courchevel Le Praz

14/10

CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

15/10

INAUGURATION DE LA PUMPTRACK

Virage d'Aquamotion, Courchevel Village



AQUAMOTION

Le centre réouvre ses portes :

le 18 octobre

Horaires et jours d'ouverture,
jusqu'au 6 décembre :

→ Mercredi, jeudi et vendredi de
14 h à 20 h

→ Le week-end de 10 h à 20 h

À partir du 6 décembre :

reprise des horaires haute saison.

NOVEMBRE

07/11

LES NUITS DU CINÉMA

Salle de spectacle, Courchevel La Tania

11/11

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

La Perrière et Saint-Bon

25/11

CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

DÉCEMBRE

16/12

**COUPE DU MONDE FÉMININE
DE SKI ALPIN**

Stade de slalom Émile-Allais,
Courchevel 1850

18/12

CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

OUVERTURE DE LA STATION



Secteur	Ouverture	Fermeture
Courchevel 1850	vendredi 5 décembre 2025	dimanche 19 avril 2026,
Courchevel Moriond	samedi 6 décembre 2025	dimanche 12 avril 2026,
Courchevel Village	samedi 6 décembre 2025	dimanche 19 avril 2026,
Courchevel Le Praz	vendredi 5 décembre 2025	dimanche 19 avril 2026,
Courchevel La Tania	samedi 6 décembre 2025	dimanche 12 avril 2026.

État civil

NAISSANCE

Août 2025

Léona PAUPY BERNARD

MARIAGES

Juin 2025

Samantha SENESI et Laurent MICHOUX

Eva JOUBERT et François BIRAUD

DÉCÈS

Juillet 2025

Eugène THOMAS